



**Déclaration liminaire
Comité Social d'Administration Local
du 26 mars 2024**

Monsieur Le Président,

Solidaires Finances Publiques 43 vous souhaite tout d'abord la bienvenue dans notre Département, nous espérons vous voir sur nos sites respectifs rapidement.

Nous commencerons une fois de plus cette liminaire par la question des salaires. Même si ce 15 mars, nos Organisations Syndicales ont obtenu la revalorisation de 10 points d'ACF technicité soit 550 euros bruts annuels pérennes, à priori, pas de plan XXL pour nos revenus à l'horizon! Ce sujet de la rémunération reste déterminant au regard de la perte de pouvoir d'achat conséquente subie par les fonctionnaires (20 % de perte depuis 20 ans) et les perspectives de l'introduction du mérite et de la performance dans la rémunération annoncée dans la future loi Fonction Publique, ce qui a de quoi inquiéter. Aussi, la campagne d'impôt sur le revenu qui démarre le 11 avril sera une vitrine pour exprimer la colère des personnels.

Autre sujet d'actualité, la lutte contre la fraude fiscale; Nos dirigeants ont communiqué cette semaine sur les 15,2 Milliards de mise en recouvrement, mais c'est oublier un peu vite les 21 Milliards de 2015 et les 16 de 2018. Le seul plan fraude de mai 2023 n'a pas été l'élixir miracle. Pour **Solidaires Finances Publiques, la question de la lutte contre la fraude fiscale et du poids qu'elle représente sur nos finances publiques mérite mieux qu'un état d'agitation perpétuel. Pour l'heure, les résultats du contrôle fiscal reposent principalement sur la qualité des travaux de programmation d'initiative et d'analyse des agents et agentes de la DGFIP. La lutte contre la fraude fiscale avec des enjeux entre 80 et 100 milliards d'euros devrait poser la question de créations d'emplois dans ces services , or ce sont seulement des redéploiements proposés au détriment des SIE et SIP.**

Venons en à notre ordre du jour en local : le bilan de la campagne d'entretiens professionnels montre une nouvelle fois la résignation de nos collègues. Ne vous leurrez pas Monsieur le Président, il n'y avait pas seulement 3 mécontents sur la

dernière campagne, mais plutôt 3 courageux qui ont voulu aller jusqu'au bout du processus d'appel en CAP nationale. **Solidaires** prend par contre les paris que si la rémunération au mérite fait son apparition dans notre environnement, ces chiffres vont bouger lors des prochaines années.

Autre sujet sur les recrutements externes 2023 et perspectives 2024, La DGfiP a donc lancé sa première vague de recrutement par voie de contractualisation pour 2024 par note du 22 février 2024. Il s'agit essentiellement de procéder à des recrutements sur des compétences que les agents des finances publiques n'auraient pas et surtout sur des emplois restés vacants, car non sollicités lors des mouvements de mutation par les agents de la DGFiP. Ainsi, ce ne sont pas moins de 141 autorisations de recrutement que la DG a validé décomposées en 6A, 53B et 82C au titre des besoins spécifiques.

Première interrogation : pourquoi déjà songer à recruter des contractuels, alors même que la campagne d'élaboration des vœux de mutation s'achève à peine, et que les mouvements de mutation 2024 ne paraîtront que dans quelques semaines ...

Cela ne fait aucun doute : une partie au moins de ces contractuels vont bloquer l'arrivée de titulaires dans certaines de ces directions...

Le diable se cachant dans les détails nous sommes allés vérifier comme chaque fois si les Directions dont certains postes proposés à contractualisation n'avaient pas été demandés et non obtenus par des agents de la DGFiP lors des mouvements de mutation 2023.

Au mouvement national, ça commence déjà mal et, les élus en CSAR interpellent la Direction Générale. Quelques exemples :

Dans la catégorie A :

- DDFIP 03: au moins un.e inspecteur n'a pas eu sa mutation.
- DRFIP 59 : Au moins un.e inspecteur prioritaire n'a pas eu sa mutation
- DRFIP 75 : Au moins un.e inspecteur prioritaire n'a pas eu sa mutation

Dans la catégorie B :

- DRFIP 31 : au moins un contrôleur n'a pas eu sa mutation
- DDFIP 83 : au moins un contrôleur n'a pas eu sa mutation

Pour la catégorie C, les vacances d'emploi sont abyssales et les mouvements de mutation des titulaires sont fluides, pour autant, on ne peut pas dire qu'aucun

agent titulaire ne sera lésé par cette vague de recrutements. En effet, les contractuels recrutés le seront pour une durée minimale de 3 ans. De ce fait, il est possible qu'ils bloquent l'arrivée de titulaires dans les 3 années à venir...

Solidaires Finances Publiques dénonce avec force cette politique de recrutement d'agents contractuels sur des motifs pour le moins contestables. La réalité est tout autre, il s'agit là d'une volonté politique et délibérée de porter atteinte au statut de fonctionnaire, de recruter de l'emploi précaire afin de faire toujours des économies sur le dos des agents et du service public.

Solidaires Finances Publiques plaide pour l'appel systématique des reçus aux concours, une revalorisation immédiate des rémunérations et une amélioration nette des conditions de travail.

C'est à ce prix que la DGFIP recrutera et gardera des agents techniciens pour un service public de qualité ! Seulement cela à un coût et c'est la seule austérité budgétaire qui nous conduit à cette situation !

Pour Solidaires Finances Publiques, la lutte contre la contractualisation doit être un combat commun des fonctionnaires et des contractuel·les. Pour résorber la précarité, l'objectif doit être, pour ces derniers, l'intégration dans un corps des fonctionnaires.